

# Quand on adopte, six semaines, c'est trop peu !

**Six semaines de congé parental après une adoption c'est trop peu pour que, après la longue attente des parents et le début de vie traumatisant de l'enfant, chacun apprenne à se connaître et à s'approprier. Trois mamans adoptives ont donc créé un collectif, écrit une lettre ouverte au gouvernement et lancé une page Facebook qui a dépassé les 1.000 « like » en moins de deux semaines.**

Manoëlle est une jeune maman adoptive, Véronique et Solveig attendent toutes les deux un enfant, l'un venu du bout du monde, l'autre de Belgique. Ils devraient arriver bientôt dans leur foyer. Une immense joie, comme pour un enfant que l'on met au monde. Des difficultés aussi, ainsi que pour tous les parents qui découvrent le petit être qui vient chambouler leur vie et auquel il faut s'habituer.

## PAS ASSEZ DE TEMPS

Mais les difficultés sont d'autant plus grandes, pour les parents adoptifs, qu'ils ont beaucoup moins de temps pour apprendre à devenir

des parents: 6 semaines au lieu des 15 prévues après un accouchement. C'est pour cela que Manoëlle, Véronique et Solveig ont créé un collectif et écrit une lettre ouverte au gouvernement.

«Notre petit Alexis est arrivé de Russie à l'âge de 2,5 ans», explique Manoëlle. «Il avait grandi dans un orphelinat où tout est organisé pour des petits enfants. Il a fallu qu'il s'habitue à une maison d'adultes, aux bruits, à de nouvelles têtes, à de nouvelles odeurs... Pendant deux semaines, on l'a suivi à la trace dans toute la maison.» Outre l'adaptation aux lieux et aux gens, parents et enfant adopté doivent créer ce lien qui est automatique avec le bébé que la maman a porté pendant 9 mois. «Les enfants adoptés ont été abandonnés. Il faut du temps pour qu'ils se sentent en sécurité. Il a fallu six mois pour qu'Alexis commence à être intégré et au moins un an pour qu'il puisse se dire qu'il était arrivé à bon port, qu'il n'allait pas repartir, pour qu'il sache qu'il faisait partie de la famille. Tout cela se construit au quotidien.»

Avec seulement 6 semaines de congé parental, impossible d'y arriver. Manoëlle avait donc

pris un congé sans solde de 6 mois.

Cette expérience, tous les parents adoptifs la vivent, c'est la raison d'être du collectif et de la lettre ouverte envoyée au gouvernement fédéral afin de réclamer l'égalité entre parents biologiques et adoptifs. «Nous avons posté la lettre sur une page Facebook plutôt que lancé une pétition car nous voulons que notre démarche soit positive», explique Solveig. «Et elle a déjà été soutenue par plus de 1.000 personnes. Par beaucoup de parents adoptifs qui sont passés par les mêmes difficultés, mais aussi par des gens qui comprennent l'importance de notre démarche.»

Une démarche qui a pour but d'abolir la discrimination entre parents biologiques et adoptifs, mais aussi et surtout de respecter les besoins fondamentaux de l'enfant adopté et lui donner toutes les chances de devenir un adulte équilibré. ■

VÉRONIQUE BOTTY

## Anne Delvaux : « Il faut du temps pour s'approprier »

Anne Delvaux soutient pleinement le collectif. Elle-même maman adoptive de deux enfants, 5 et 8 ans, elle est passée par les affres de l'adoption. Durant sa carrière politique, elle a déposé un projet de loi, en 2008, allant exactement dans le même sens que ce que réclame le collectif. «Quand je me suis lancée en politique, ce projet de loi était une motivation essentielle», explique-t-elle. «Il y a en effet

un terrible paradoxe entre l'encadrement des parents, la longue préparation difficile et intrusive à l'adoption et le peu de temps qu'on leur laisse quand l'enfant est là... Quand l'enfant arrive, c'est comme si on disait aux parents «Débrouillez-vous maintenant avec un tout petit congé», et à l'enfant «démerde-toi avec tes nouveaux parents et arrange-toi pour t'adapter rapidement».

D'AUTRES SOUFFRANCES

Anne Delvaux estime que le législateur devrait être logique avec lui-même. «Une adoption est toujours une grossesse à risque. Quand l'enfant arrive, la maman qui a accouché doit se remettre physiologiquement, c'est certain. Mais c'est la seule chose que prend en compte le législateur. Il ne tient pas compte que l'enfant adopté est

polytraumatisé par l'abandon et des douleurs qu'on ne connaît pas. Il faut apprendre à se connaître, à s'approprier.»

Lorsqu'elle a déposé son projet de loi, Anne Delvaux en a estimé le coût. «Il

était dérisoire, il n'y a pas beaucoup d'adoptions. Mais absolument rien n'a bougé. Je vis cela comme un échec». ■ V.B.